



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ MÉTHACRYLATE DE N-BUTYLE

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	MÉTHACRYLATE DE N-BUTYLE
Numéro du produit	658
Synonymes; marques commerciales	N - BUTYL METHACRYLATE, 2 PROPENOIC ACID, 2-METHYL N-BUTYL ESTER, STABILISED N-BUTYL METHACRYLATE MONOMER
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119486394-28-XXXX
Numéro CAS	97-88-1
Numéro index UE	607-033-00-5
Numéro CE	202-615-1

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Chimique Applications industrielles diverses
Utilisations déconseillées	Produits de beauté Applications médicales

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com
-------------	---

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)
Numéro d'appel d'urgence national	Centre Antipoisons, Belgique Tel: 070 245 245.
Sds No.	658

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

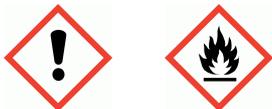
Dangers physiques	Flam. Liq. 3 - H226
Dangers pour la santé humaine	Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317 STOT SE 3 - H335
Dangers pour l'environnement	Non Classé

MÉTHACRYLATE DE N-BUTYLE

2.2. Éléments d'étiquetage

Numéro CE 202-615-1

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Attention

Mentions de danger
 H226 Liquide et vapeurs inflammables.
 H315 Provoque une irritation cutanée.
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Mentions de mise en garde
 P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
 P261 Éviter de respirer les vapeurs.
 P280 Porter des vêtements et des gants de protection et un équipement de protection des yeux et du visage.
 P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.
 P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations locales.

2.3. Autres dangers

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Nom du produit MÉTHACRYLATE DE N-BUTYLE

Numéro d'enregistrement REACH 01-2119486394-28-XXXX

Numéro index UE 607-033-00-5

Numéro CAS 97-88-1

Numéro CE 202-615-1

Commentaires sur la composition Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Information générale Le personnel de premiers secours doit porter des équipements de protection appropriés lors de toute intervention de secours. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Aucune action ne doit être prise sans une formation appropriée ou impliquant des risques pour le personnel.

Inhalation Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Ingestion Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin immédiatement.

MÉTHACRYLATE DE N-BUTYLE

Contact cutané	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent après un lavage.
Contact oculaire	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une gêne persiste.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	Peut irriter les voies respiratoires.
Contact cutané	Provoque une irritation cutanée. Un contact prolongé peut provoquer des rougeurs, des irritations et le dessèchement de la peau. Peut provoquer une allergie cutanée.
Contact oculaire	Provoque une sévère irritation des yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin	Aucune recommandation particulière. Traiter en fonction des symptômes.
------------------------------------	--

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers	Liquide et vapeurs inflammables. Polymérise à la chaleur. Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée en pression excessive.
Produits de combustion dangereux	Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie	Aucune action ne doit être prise sans une formation appropriée ou impliquant des risques pour le personnel. Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Maîtriser les eaux d'écoulement en les contenant et en les maintenant hors des égouts et des cours d'eau. Contenir et collecter les eaux d'extinction. Evacuer la zone.
Equipements de protection particuliers pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Aucune action ne doit être prise sans une formation appropriée ou impliquant des risques pour le personnel. Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Prévoir une ventilation suffisante. Prendre des mesures contre les charges électrostatiques. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau.
----------------------------------	--

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

MÉTHACRYLATE DE N-BUTYLE

Précautions pour la protection de l'environnement Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Eliminer toute source d'inflammation. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Absorber le déversement avec un matériau inerte, humide, non-combustible. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Collecter et éliminer le déversement comme indiqué en Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Eviter l'inhalation de vapeurs et de spray/brouillards. Prévoir une ventilation suffisante. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre au niveau du sol et s'accumuler au fond des conteneurs. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique antidéflagrant. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail. Prévoir une fontaine oculaire et une douche de sécurité.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Garder sous clef. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Protéger du rayonnement solaire. Stocker à une température ne dépassant pas 25°C. Ne pas stocker pendant plus de 6 mois. Stocker à l'écart des produits suivants: Acides forts. Bases fortes. Oxydants puissants.

Classe de stockage Stockage de liquides inflammables.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

DNEL
 Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 409 mg/m³
 Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 415.9 mg/m³
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 5 mg/kg p.c. /jour
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 366.4 mg/m³
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 66.5 mg/m³
 Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 3 mg/m³

PNEC
 - eau douce; 0.169 mg/l
 - eau de mer; 0.169 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

MÉTHACRYLATE DE N-BUTYLE

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation suffisante. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants. Utiliser des confinements de procédé, une aspiration locale ou tout autre sécurité intégrée comme principaux moyens pour réduire l'exposition des travailleurs. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Utiliser du matériel électrique antidéflagrant.

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166. Sauf si l'évaluation indique qu'un degré de protection élevé est requis, porter la protection suivante: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques ou écran facial.

Protection des mains

Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 8 heures. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374. Il est recommandé de changer fréquemment. Il est recommandé que les gants soient faits des matériaux suivants: Caoutchouc butyle. Epaisseur: ≥ 0.7 mm

Autre protection de la peau et du corps

Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact avec le liquide et tout contact prolongé ou répété avec la vapeur. Porter des vêtements résistant au feu/aux flammes/ignifuges. Pour une plus grande protection, la tenue devrait inclure une combinaison anti-statique, des bottes et des gants.

Mesures d'hygiène

Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail. Prendre des précautions pour éviter le contact avec les contaminants en enlevant les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Prévoir une fontaine oculaire et une douche de sécurité.

Protection respiratoire

Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. S'assurer que tous les équipements de protection respiratoires sont adaptés à l'usage auquel ils sont destinés et portent la marque "CE". Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Filtre à gaz, type A2. EN 136/140/141/145/143/149

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Incolore à jaune pâle.
Odeur	Caractéristique.
Seuil olfactif	0.015 - 0.06 ppm
pH	Pas d'information disponible.
Point de fusion	-50°C

MÉTHACRYLATE DE N-BUTYLE

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	163°C
Point d'éclair	49°C Coupelle fermée.
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Facteur d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Limite inférieure d'explosibilité/inflammabilité: 2 % Limite supérieure d'explosibilité/inflammabilité: 8 %
Autre inflammabilité	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur	210 Pa @ 20°C
Densité de vapeur	4.91
Densité relative	0.901 @ 15.5°C
Densité apparente	Pas d'information disponible.
Solubilité(s)	0.36 g/l eau @ 25°C Légèrement soluble dans l'eau.
Coefficient de partage	log Pow: 2.99 - 3.03
Température d'auto-inflammabilité	296°C
Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité	Pas d'information disponible.
Propriétés explosives	Pas d'information disponible.
Explosif sous l'influence d'une flamme	Pas d'information disponible.
Propriétés comburantes	Pas d'information disponible.
<u>9.2. Autres informations</u>	
Autres informations	Indéterminé.
Indice de réfraction	Pas d'information disponible.
Taille de particules	Pas d'information disponible.
Poids moléculaire	Pas d'information disponible.
Volatilité	Pas d'information disponible.
Concentration de saturation	Pas d'information disponible.
Température critique	Pas d'information disponible.
Composé organique volatil	Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Polymérise à la chaleur. Polymérise facilement avec l'évolution de la chaleur.

MÉTHACRYLATE DE N-BUTYLE

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Polymérise à la chaleur. > 55°C
Polymérise facilement avec l'évolution de la chaleur. Conserver à une température ne dépassant pas 25°C.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation. Eviter la chaleur excessive durant des périodes prolongées. Protéger du rayonnement solaire.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Eviter le contact avec les matières suivantes: Acides forts. Bases fortes. Oxydants puissants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 2.000,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ > 2000 mg/kg, Orale,

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 2.000,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 2000 mg/kg, Cutanée,

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation (CL₅₀ vapeurs mg/l) 4.901,0

Espèces Rat

Indications (CL₅₀ inhalation) CL₅₀ (4h) 29 mg/l, Inhalatoire, Vapeur,

ETA inhalation (vapeurs mg/l) 4.901,0

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.

Données sur l'animal Moyennement irritant. Lapin OECD 404

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux. Lapin OECD 405

Sensibilisation respiratoire

MÉTHACRYLATE DE N-BUTYLE

Sensibilisation respiratoire Non sensibilisant.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif.

Essais de génotoxicité - in vivo Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - développement Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Peut irriter les voies respiratoires.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une exposition répétée.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Inhalation Peut irriter les voies respiratoires. Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Vertiges. Somnolence.

Ingestion Le produit est considéré avoir un faible risque aux conditions normales d'utilisation. Le produit irrite les muqueuses et peut provoquer une gêne abdominale en cas d'ingestion.

Contact cutané Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Un contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer des irritations, des rougeurs et des dermatites.

Contact oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

12.1. Toxicité

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson LC50, 96 heures: 11 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heures: 25.4 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CE₅₀, 72 heures: 31.2 mg/l, Selenastrum capricornutum

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques NOEC, 21 jours: 2.6 mg/l, Daphnia magna

MÉTHACRYLATE DE N-BUTYLE

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable.

Biodégradation - Dégradation 88%: 28 jours

Demande biologique en oxygène BOD 28d/COD: 32.8%

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Potentiellement bioaccumulable.

Coefficient de partage log Pow: 2.99 - 3.03

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit a une faible solubilité dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Indéterminé.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Déchets classés comme déchets dangereux. Ne pas percer ou incinérer, même vide. Les conteneurs ou lignes vides peuvent retenir des résidus de produit et être ainsi potentiellement dangereux. Les résidus et conteneurs vides doivent être considérés comme des déchets dangereux selon les dispositions locales et nationales. Les codes déchets devraient être déterminés par l'utilisateur, de préférence en accord avec les autorités pour l'élimination des déchets.

Méthodes de traitement des déchets Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID) 2227

N° ONU (IMDG) 2227

N° ONU (ICAO) 2227

N° ONU (ADN) 2227

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID) MÉTHACRYLATE DE n-BUTYLE STABILISÉ

Nom d'expédition (IMDG) MÉTHACRYLATE DE n-BUTYLE STABILISÉ

Nom d'expédition (ICAO) n-BUTYL METHACRYLATE, STABILIZED

Nom d'expédition (ADN) MÉTHACRYLATE DE n-BUTYLE STABILISÉ

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

MÉTHACRYLATE DE N-BUTYLE

Classe ADR/RID	3
Code de classement ADR/RID	F1
Étiquette ADR/RID	3
Classe IMDG	3
Classe/division ICAO	3
Classe ADN	3

Étiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID)	III
Groupe d'emballage (IMDG)	III
Groupe d'emballage (ICAO)	III
Groupe d'emballage (ADN)	III

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin
Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS	F-E, S-D
Catégorie de transport ADR	3
Code de consignes d'intervention d'urgence	•3Y
Numéro d'identification du danger (ADR/RID)	39
Code de restriction en tunnels	(D/E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE	Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.
	Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.
	Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.
	Ce produit peut impacter les seuils Seveso autorisés par la réglementation locale.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.

MÉTHACRYLATE DE N-BUTYLE

Inventaires

UE (EINECS/ELINCS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Canada (DSL/NDSL)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.
DSL

États-Unis (TSCA)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Australie (AICS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Japon (ENCS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.
ENCS

Corée (KECI)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Chine (IECSC)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Philippines (PICCS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Nouvelle-Zélande (NZIOC)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Taiwan (TCSI)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

RUBRIQUE 16: Autres informations

MÉTHACRYLATE DE N-BUTYLE

Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ETA: Estimation de la toxicité aiguë
 ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.
 ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.
 CAS: Chemical Abstracts Service.
 DNEL: Dose dérivée sans effet.
 IATA: Association Internationale du Transport Aérien.
 IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
 Kow: Coefficient de partage octanol-eau.
 CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).
 DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .
 PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
 PNEC: Concentration prédite sans effet.
 REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.
 RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.
 vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.
 CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.
 MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.
 cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.
 FBC: Facteur de bioconcentration.
 DBO: Demande biochimique en oxygène.
 CE₅₀: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.
 LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.
 LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.
 NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.
 NOAEL: Dose sans effet nocif observé.
 NOEC: Concentration sans effet observé.
 LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.
 DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.
 LE50: limite d'exposition 50
 hPa: Hektopaskal
 LL50: Lethal Chargement cinquante
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économique
 POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau
 Un appareil respiratoire autonome: SCBA
 STP Stations d'épuration
 COV: Composés organiques volatils

Sigles et abbréviations utilisés dans la classification

Acute Tox. = Toxicité aiguë
 Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë
 Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

Références littéraires clés et sources de données

Information du fournisseur.

Commentaires sur la révision

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

Date de révision	09-03-18
Numéro de version	3.000
Remplace la date	08-01-18
Numéro de FDS	658

MÉTHACRYLATE DE N-BUTYLE

Statut de la FDS	Approuvé.
Mentions de danger dans leur intégralité	H226 Liquide et vapeurs inflammables. H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H335 Peut irriter les voies respiratoires.
Signature	Jacq Pattinson



Scénario d'exposition
Industrial/professional use in closed systems with low risk of exposure

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	n-Butyl Methacrylate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119486394-28-XXXX
Numéro CAS	97-88-1
Numéro CE	202-615-1
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Industrial/professional use in closed systems with low risk of exposure
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles SU22 Utilisations professionnelles

Industrial/professional use in closed systems with low risk of exposure

Secteur d'utilisation

SU2a Exploitation minière (hors industries offshore)
 SU2b Industries offshore
 SU5 Fabrication de textiles, cuir, fourrure
 SU6a Fabrication de bois et produits à base de bois
 SU6b Fabrication de pulpe, papier et produits papetiers
 SU7 Imprimerie et reproduction d'enregistrements
 SU8 Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers)
 SU9 Fabrication de substances chimiques fines
 SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement
 SU11 Fabrication de produits en caoutchouc
 SU12 Fabrication de produits en matières plastiques, y compris formulation et conversion
 SU13 Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques, p. ex. plâtre, ciment
 SU14 Fabrication de métaux de base, y compris les alliages
 SU15 Fabrication de produits métalliques, à l'exclusion des machines et équipements
 SU16 Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, équipements électriques
 SU17 Fabrication générale, p. ex. machines, équipements, véhicules, autres matériels de transport
 SU18 Fabrication de meubles
 SU19 Bâtiment et travaux de construction
 SU20 Services de santé
 SU23 Fourniture d'électricité, de vapeur, de gaz, d'eau et traitement des eaux usées

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]

ERC1 Fabrication de la substance
 ERC2 Formulation dans un mélange
 ERC3 Formulation dans une matrice solide
 ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
 ERC5 Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article
 ERC6a Utilisation d'un intermédiaire
 ERC6b Utilisation d'un adjuvant de fabrication réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
 ERC6c Utilisation de monomères dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)
 ERC6d Utilisation de régulateurs de processus réactifs dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)
 ERC7 Utilisation industrielle de substances en systèmes clos
 ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
 ERC8b Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
 ERC8c Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en intérieur)
 ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
 ERC8e Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
 ERC8f Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur)

Salarié

Industrial/professional use in closed systems with low risk of exposure

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
--------------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Montant annuel par site <40000 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 300 jours/ans

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques	Garder les écoulements de vidange dans un stockage fermé en attendant leur élimination ou en vue d'un recyclage ultérieur.
Mesures techniques	Utilisation en systèmes fermés

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Éviter le rejet dans l'environnement conformément aux dispositions légales.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.
Considérations relatives à l'élimination	Fournisseur extérieur

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Industrial/professional use in closed systems with low risk of exposure

Mesures de protection techniques

contrôler l'exposition potentielle par des mesures telles que systèmes encapsulés ou fermés, installations appropriées et entretenues et standard suffisant de ventilation. éteindre les systèmes et vider les conduites avant d'ouvrir l'installation. autant que possible, vider et rincer l'installation avant les travaux d'entretien. Quand il y a un potentiel d'exposition: Veiller à ce que le personnel concerné soit informé de la nature de l'exposition et des méthodes de base pour réduire l'exposition; Veiller à ce que l'équipement personnel adapté de protection soit disponible; Absorber les quantités répandues et éliminer les déchets en conformité avec les exigences légales; surveiller l'effectivité des mesures de contrôle; envisager la nécessité d'une surveillance de la santé; identifier et mettre en oeuvre des mesures de correction. manipuler une substance en système fermé.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation

On part du principe de la mise en oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Mesures de management du risque

Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (norme EN 374) s'il y a un risque de contact de la substance avec la peau. Éliminer les impuretés/les quantités répandues directement après l'apparition. Laver immédiatement les contaminations de la peau. Faire une formation de base du personnel, afin que l'exposition soit minimisée et qu'éventuellement les problèmes de peau soient signalés.

Information supplémentaire

Éviter les projections.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation

Modèle- EUSES utilisé.

L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

si la mise à l'échelle détecte une condition avec une application incertaine (cad $RCR > 1$), des RMM supplémentaires ou une évaluation de sécurité de la substance spécifique à l'entreprise sont nécessaires. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation

Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Exposition

Salarié - dermique : exposition < 1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 5 mg/kg p.c. /jour, $RCR < 0.27$
Salarié - par inhalation : exposition < 5 ppm, DNEL 70 ppm, $RCR < 0.07$

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

si la mise à l'échelle détecte une condition avec une application incertaine (cad $RCR > 1$), des RMM supplémentaires ou une évaluation de sécurité de la substance spécifique à l'entreprise sont nécessaires. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition

Industrial/professional use in systems with engineered ventilation and low exposure risk

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	n-Butyl Methacrylate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119486394-28-XXXX
Numéro CAS	97-88-1
Numéro CE	202-615-1
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Industrial/professional use in systems with engineered ventilation and low exposure risk
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles SU22 Utilisations professionnelles
Secteur d'utilisation	SU2a Exploitation minière (hors industries offshore) SU2b Industries offshore SU5 Fabrication de textiles, cuir, fourrure SU6 Fabrication de papier et de produits papetiers SU7 Imprimerie et reproduction d'enregistrements SU8 Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers) SU9 Fabrication de substances chimiques fines SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement SU11 Fabrication de produits en caoutchouc SU12 Fabrication de produits en matières plastiques, y compris formulation et conversion SU13 Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques, p. ex. plâtre, ciment SU14 Fabrication de métaux de base, y compris les alliages SU15 Fabrication de produits métalliques, à l'exclusion des machines et équipements SU16 Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, équipements électriques SU17 Fabrication générale, p. ex. machines, équipements, véhicules, autres matériels de transport SU18 Fabrication de meubles SU19 Bâtiment et travaux de construction SU20 Services de santé SU23 Fourniture d'électricité, de vapeur, de gaz, d'eau et traitement des eaux usées

Industrial/professional use in systems with engineered ventilation and low exposure risk

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC1 Fabrication de la substance
	ERC2 Formulation dans un mélange
	ERC3 Formulation dans une matrice solide
	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
	ERC5 Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article
	ERC6a Utilisation d'un intermédiaire
	ERC6b Utilisation d'un adjuvant de fabrication réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
	ERC6c Utilisation de monomères dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)
	ERC6d Utilisation de régulateurs de processus réactifs dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)
	ERC7 Utilisation industrielle de substances en systèmes clos
	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
	ERC8b Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
	ERC8c Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en intérieur)
	ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
	ERC8e Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
	ERC8f Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur)

Salarié

Catégories de processus	PROC12 Usage d'agents moussants dans la fabrication de matières plastiques alvéolaires ou expansés (mousses)
	PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Montant annuel par site <40000 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 300 jours/ans

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques	Garder les écoulements de vidange dans un stockage fermé en attendant leur élimination ou en vue d'un recyclage ultérieur.
-------------------------	--

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Air	veiller à ce que le système d'aération soit entretenu et testé régulièrement. Éviter le rejet dans l'environnement conformément aux dispositions légales.
------------	--

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Industrial/professional use in systems with engineered ventilation and low exposure risk

Traitement des déchets Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

Considérations relatives à l'élimination Fournisseur extérieur

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Quantité par application: <1000 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Utilisation intérieure/extérieure.

Taux de ventilation SU3 Utilisations industrielles Efficacité minimum de la ventilation locale [%]: 90 SU22 Utilisations professionnelles Efficacité minimum de la ventilation locale [%]: 80

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques contrôler l'exposition potentielle par des mesures telles que systèmes encapsulés ou fermés, installations appropriées et entretenues et standard suffisant de ventilation. éteindre les systèmes et vider les conduites avant d'ouvrir l'installation. autant que possible, vider et rincer l'installation avant les travaux d'entretien. Quand il y a un potentiel d'exposition: Veiller à ce que le personnel concerné soit informé de la nature de l'exposition et des méthodes de base pour réduire l'exposition; Veiller à ce que l'équipement personnel adapté de protection soit disponible; Absorber les quantités répandues et éliminer les déchets en conformité avec les exigences légales; surveiller l'effectivité des mesures de contrôle; envisager la nécessité d'une surveillance de la santé; identifier et mettre en oeuvre des mesures de correction. prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. veiller à ce que le système d'aération soit entretenu et testé régulièrement.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Mesures de management du risque

porter des gants (testés norme EN 374) et des protections oculaires appropriés.

Information supplémentaire Éviter les projections.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES utilisé.

L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

Industrial/professional use in systems with engineered ventilation and low exposure risk

si la mise à l'échelle détecte une condition avec une application incertaine (cad $RCR > 1$), des RMM supplémentaires ou une évaluation de sécurité de la substance spécifique à l'entreprise sont nécessaires. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- ECETOC TRA utilisé.
Exposition	Salarié - dermique : exposition <0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 5 mg/kg p.c. /jour, $RCR <0.07$ Salarié - par inhalation : exposition <1 ppm, DNEL 70 ppm, $RCR <0.01$

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

si la mise à l'échelle détecte une condition avec une application incertaine (cad $RCR > 1$), des RMM supplémentaires ou une évaluation de sécurité de la substance spécifique à l'entreprise sont nécessaires. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition
Industrial/professional use in systems with engineered ventilation where opportunity for exposure requires the use of gloves

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	n-Butyl Methacrylate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119486394-28-XXXX
Numéro CAS	97-88-1
Numéro CE	202-615-1
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Industrial/professional use in systems with engineered ventilation where opportunity for exposure requires the use of gloves
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles SU22 Utilisations professionnelles

Industrial/professional use in systems with engineered ventilation where opportunity for exposure requires the use of gloves

Secteur d'utilisation

SU2a Exploitation minière (hors industries offshore)
 SU2b Industries offshore
 SU5 Fabrication de textiles, cuir, fourrure
 SU6a Fabrication de bois et produits à base de bois
 SU6b Fabrication de pulpe, papier et produits papetiers
 SU7 Imprimerie et reproduction d'enregistrements
 SU8 Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers)
 SU9 Fabrication de substances chimiques fines
 SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement
 SU11 Fabrication de produits en caoutchouc
 SU12 Fabrication de produits en matières plastiques, y compris formulation et conversion
 SU13 Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques, p. ex. plâtre, ciment
 SU14 Fabrication de métaux de base, y compris les alliages
 SU15 Fabrication de produits métalliques, à l'exclusion des machines et équipements
 SU16 Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, équipements électriques
 SU17 Fabrication générale, p. ex. machines, équipements, véhicules, autres matériels de transport
 SU18 Fabrication de meubles
 SU19 Bâtiment et travaux de construction
 SU20 Services de santé
 SU23 Fourniture d'électricité, de vapeur, de gaz, d'eau et traitement des eaux usées

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]

ERC1 Fabrication de la substance
 ERC2 Formulation dans un mélange
 ERC3 Formulation dans une matrice solide
 ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
 ERC5 Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article
 ERC6a Utilisation d'un intermédiaire
 ERC6b Utilisation d'un adjuvant de fabrication réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
 ERC6c Utilisation de monomères dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)
 ERC6d Utilisation de régulateurs de processus réactifs dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)
 ERC7 Utilisation industrielle de substances en systèmes clos
 ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
 ERC8b Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
 ERC8c Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en intérieur)
 ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
 ERC8e Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
 ERC8f Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur)

Salarié

Industrial/professional use in systems with engineered ventilation where opportunity for exposure requires the use of gloves

Catégories de processus	PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC6 Opérations de calandrage PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles PROC12 Usage d'agents moussants dans la fabrication de matières plastiques alvéolaires ou expansés (mousses) PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire PROC17 Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des opérations de travail du métal PROC18 Graissage/lubrification général(e) dans des conditions d'énergie cinétique élevée PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main
--------------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Montant annuel par site <40000 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 300 jours/ans

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques	Garder les écoulements de vidange dans un stockage fermé en attendant leur élimination ou en vue d'un recyclage ultérieur.
-------------------------	--

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Air	veiller à ce que le système d'aération soit entretenu et testé régulièrement. Éviter le rejet dans l'environnement conformément aux dispositions légales.
------------	--

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.
Considérations relatives à l'élimination	Fournisseur extérieur

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
-------------	---------

Industrial/professional use in systems with engineered ventilation where opportunity for exposure requires the use of gloves

Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.
<u>quantités utilisées</u>	Quantité par application: <1000 kg
<u>Fréquence et durée d'utilisation</u>	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
<u>autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur</u>	
Environnement	Utilisation intérieure/extérieure.
Taux de ventilation	SU3 Utilisations industrielles Efficacité minimum de la ventilation locale [%]: 90 SU22 Utilisations professionnelles Efficacité minimum de la ventilation locale [%]: 80
<u>Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets</u>	
Mesures de protection techniques	contrôler l'exposition potentielle par des mesures telles que systèmes encapsulés ou fermés, installations appropriées et entretenues et standard suffisant de ventilation. éteindre les systèmes et vider les conduites avant d'ouvrir l'installation. autant que possible, vider et rincer l'installation avant les travaux d'entretien. Quand il y a un potentiel d'exposition: Veiller à ce que le personnel concerné soit informé de la nature de l'exposition et des méthodes de base pour réduire l'exposition; Veiller à ce que l'équipement personnel adapté de protection soit disponible; Absorber les quantités répandues et éliminer les déchets en conformité avec les exigences légales; surveiller l'effectivité des mesures de contrôle; envisager la nécessité d'une surveillance de la santé; identifier et mettre en oeuvre des mesures de correction. prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. veiller à ce que le système d'aération soit entretenu et testé régulièrement.
<u>Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition</u>	
Mesures d'organisation	On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.
<u>Mesures de management du risque</u>	Port de gants de protection, résistant aux solvants conforme EN 374. Utiliser une protection oculaire adaptée.
Information supplémentaire	Éviter les projections.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- EUSES utilisé. L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.
-----------------------------	---

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

si la mise à l'échelle détecte une condition avec une application incertaine (cad RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de sécurité de la substance spécifique à l'entreprise sont nécessaires. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Industrial/professional use in systems with engineered ventilation where opportunity for exposure requires the use of gloves

Méthode d'évaluation	Modèle- ECETOC TRA utilisé.
Exposition	Salarié - dermique : exposition <1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 5 mg/kg p.c. /jour, RCR <0.27 Salarié - par inhalation : exposition <20 ppm, DNEL 70 ppm, RCR <0.30

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

si la mise à l'échelle détecte une condition avec une application incertaine (cad RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de sécurité de la substance spécifique à l'entreprise sont nécessaires. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition
Industrial/professional use outdoors with low risk of exposure

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	n-Butyl Methacrylate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119486394-28-XXXX
Numéro CAS	97-88-1
Numéro CE	202-615-1
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Industrial/professional use outdoors with low risk of exposure
------------------------	--

Industrial/professional use outdoors with low risk of exposure

Catégories de produit chimique [PC]:

PC1 Adhésifs, produits d'étanchéité
 PC2 Adsorbants
 PC3 Produits d'assainissement de l'air
 PC4 Produits antigel et de dégivrage
 PC7 Métaux et alliages de base
 PC8 Produits biocides
 PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants
 PC9b Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler
 PC9c Peintures au doigt
 PC12 Préparations pour gazon et jardin, incluant des fertilisants (- Engrais)
 PC14 Produits de traitement des surfaces métalliques
 PC15 Produits de traitement de surfaces non métalliques
 PC18 Encres et toners
 PC19 Intermédiaire
 PC20 Adjuvants de fabrication tels que régulateurs de pH, floculants, précipitants, agents de neutralisation
 PC21 Substances chimiques de laboratoire
 PC23 Produits pour le traitement du cuir
 PC24 Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage
 PC26 Produits de traitement des papiers et cartons
 PC28 Parfums, produits parfumés
 PC29 Produits pharmaceutiques
 PC30 Produits photochimiques
 PC31 Produits lustrant et mélanges de cires
 PC32 Préparations et composés à base de polymères
 PC33 Semi-conducteurs
 PC34 Colorants pour textiles et produits d'imprégnation
 PC35 Produit de lavage et de nettoyage
 PC37 Produits chimiques de traitement de l'eau
 PC39 Cosmétiques, produits de soins personnels

Catégories d'articles [AC]

AC1-1 Véhicules privés et motos
 AC1-2 Autres véhicules: trains, aéronefs, navires, bateaux, camions et tout équipement de transport associé.
 AC2 Machines, appareils mécaniques, articles électriques/électroniques
 AC3 Piles et accumulateurs électriques
 AC4 Articles en pierre, plâtre, ciment, verre et céramique
 AC5-1 Tissus, textiles et habillement: literie et vêtements
 AC5-2 Tissus, textiles et habillement: rideaux, tissus d'ameublement, tapis/revêtements de sol, couvertures
 AC6 Articles en cuir
 AC7 Articles métalliques
 AC8-1 Produits en papier: papier cellulosique, serviettes, vaisselle jetable, couches, produits d'hygiène féminine, produits pour l'incontinence de l'adulte, papier à lettre
 AC8-2 Produits en papier: journal.
 AC10-2 Produits en caoutchouc: revêtements de sol
 AC10-5 Autres produits courants en caoutchouc
 AC11 Articles en bois
 AC13-1 Produits en matière plastique pour professionnels ou particuliers comme vaisselle à usage unique, récipients pour produits alimentaires, emballages alimentaires, biberons
 AC13-2 Produits en matière plastique: revêtements de sol.
 AC13-3 Produits en matière plastique: jouets.
 AC31 Vêtements parfumés

Secteur principal

SU3 Utilisations industrielles
 SU22 Utilisations professionnelles

Industrial/professional use outdoors with low risk of exposure

Secteur d'utilisation

SU2a Exploitation minière (hors industries offshore)
 SU2b Industries offshore
 SU5 Fabrication de textiles, cuir, fourrure
 SU6a Fabrication de bois et produits à base de bois
 SU6b Fabrication de pulpe, papier et produits papetiers
 SU7 Imprimerie et reproduction d'enregistrements
 SU8 Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers)
 SU9 Fabrication de substances chimiques fines
 SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement
 SU12 Fabrication de produits en matières plastiques, y compris formulation et conversion
 SU13 Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques, p. ex. plâtre, ciment
 SU14 Fabrication de métaux de base, y compris les alliages
 SU15 Fabrication de produits métalliques, à l'exclusion des machines et équipements
 SU16 Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, équipements électriques
 SU17 Fabrication générale, p. ex. machines, équipements, véhicules, autres matériels de transport
 SU18 Fabrication de meubles
 SU19 Bâtiment et travaux de construction
 SU20 Services de santé
 SU23 Fourniture d'électricité, de vapeur, de gaz, d'eau et traitement des eaux usées

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]

ERC1 Fabrication de la substance
 ERC2 Formulation dans un mélange
 ERC3 Formulation dans une matrice solide
 ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
 ERC5 Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article
 ERC6a Utilisation d'un intermédiaire
 ERC6b Utilisation d'un adjuvant de fabrication réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
 ERC6c Utilisation de monomères dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)
 ERC6d Utilisation de régulateurs de processus réactifs dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)
 ERC7 Utilisation industrielle de substances en systèmes clos
 ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
 ERC8e Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
 ERC8f Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur)
 ERC10a Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en extérieur)

Salarié

Industrial/professional use outdoors with low risk of exposure

Catégories de processus	PROC12 Usage d'agents moussants dans la fabrication de matières plastiques alvéolaires ou expansés (mousses) PROC21 Manipulation à faible énergie et maniement de substances liées à/dans des matériaux ou articles PROC22 Fabrication et traitement de minéraux et/ou de métaux à une très haute température PROC23 Opérations de traitement et de transfert ouvertes à très haute température PROC24 Traitement de haute énergie (mécanique) de substances liées à/dans des matériaux et/articles PROC25 Autres opérations de travail à chaud avec des métaux PROC26 Manipulation de substances solides inorganiques à température ambiante
--------------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Montant annuel par site <40000 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 300 jours/ans

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques Garder les écoulements de vidange dans un stockage fermé en attendant leur élimination ou en vue d'un recyclage ultérieur.

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Éviter le rejet dans l'environnement conformément aux dispositions légales.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

Considérations relatives à l'élimination Fournisseur extérieur

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Quantité par application: <1000 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Extérieur

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Industrial/professional use outdoors with low risk of exposure

Mesures de protection techniques

contrôler l'exposition potentielle par des mesures telles que systèmes encapsulés ou fermés, installations appropriées et entretenues et standard suffisant de ventilation. éteindre les systèmes et vider les conduites avant d'ouvrir l'installation. autant que possible, vider et rincer l'installation avant les travaux d'entretien. Quand il y a un potentiel d'exposition: Veiller à ce que le personnel concerné soit informé de la nature de l'exposition et des méthodes de base pour réduire l'exposition; Veiller à ce que l'équipement personnel adapté de protection soit disponible; Absorber les quantités répandues et éliminer les déchets en conformité avec les exigences légales; surveiller l'effectivité des mesures de contrôle; envisager la nécessité d'une surveillance de la santé; identifier et mettre en oeuvre des mesures de correction. Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

PROC21 Manipulation à faible énergie et maniement de substances liées à/dans des matériaux ou articles
 PROC22 Fabrication et traitement de minéraux et/ou de métaux à une très haute température
 PROC23 Opérations de traitement et de transfert ouvertes à très haute température
 PROC24 Traitement de haute énergie (mécanique) de substances liées à/dans des matériaux et/articles
 PROC25 Autres opérations de travail à chaud avec des métaux
 PROC26 Manipulation de substances solides inorganiques à température ambiante
 Limiter la teneur de la substance à 5 %

Mesures de management du risque

porter des gants (testés norme EN 374) et des protections oculaires appropriés.

Information supplémentaire

Éviter les projections.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation

Modèle- EUSES utilisé.

L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

si la mise à l'échelle détecte une condition avec une application incertaine (cad RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de sécurité de la substance spécifique à l'entreprise sont nécessaires. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation

Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Exposition

Salarié - dermique : exposition <0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 5 mg/kg p.c. /jour, RCR <0.07
 Salarié - par inhalation : exposition <7 ppm, DNEL 70 ppm, RCR <0.10

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

si la mise à l'échelle détecte une condition avec une application incertaine (cad RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de sécurité de la substance spécifique à l'entreprise sont nécessaires. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition

Industrial/professional use outdoors where opportunity for exposure requires use of gloves

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	n-Butyl Methacrylate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119486394-28-XXXX
Numéro CAS	97-88-1
Numéro CE	202-615-1
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Industrial/professional use outdoors where opportunity for exposure requires use of gloves
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles SU22 Utilisations professionnelles

Industrial/professional use outdoors where opportunity for exposure requires use of gloves

Secteur d'utilisation

SU2a Exploitation minière (hors industries offshore)
 SU2b Industries offshore
 SU5 Fabrication de textiles, cuir, fourrure
 SU6a Fabrication de bois et produits à base de bois
 SU6b Fabrication de pulpe, papier et produits papetiers
 SU7 Imprimerie et reproduction d'enregistrements
 SU8 Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers)
 SU9 Fabrication de substances chimiques fines
 SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement
 SU11 Fabrication de produits en caoutchouc
 SU12 Fabrication de produits en matières plastiques, y compris formulation et conversion
 SU13 Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques, p. ex. plâtre, ciment
 SU14 Fabrication de métaux de base, y compris les alliages
 SU15 Fabrication de produits métalliques, à l'exclusion des machines et équipements
 SU16 Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, équipements électriques
 SU17 Fabrication générale, p. ex. machines, équipements, véhicules, autres matériels de transport
 SU18 Fabrication de meubles
 SU19 Bâtiment et travaux de construction
 SU20 Services de santé
 SU23 Fourniture d'électricité, de vapeur, de gaz, d'eau et traitement des eaux usées

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]

ERC1 Fabrication de la substance
 ERC2 Formulation dans un mélange
 ERC3 Formulation dans une matrice solide
 ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
 ERC5 Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article
 ERC6a Utilisation d'un intermédiaire
 ERC6b Utilisation d'un adjuvant de fabrication réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
 ERC6c Utilisation de monomères dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)
 ERC6d Utilisation de régulateurs de processus réactifs dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)
 ERC7 Utilisation industrielle de substances en systèmes clos
 ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
 ERC8e Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
 ERC8f Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur)

Salarié

Industrial/professional use outdoors where opportunity for exposure requires use of gloves

Catégories de processus	<p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition</p> <p>PROC5 Mélange dans des processus par lots</p> <p>PROC6 Opérations de calandrage</p> <p>PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)</p> <p>PROC10 Application au rouleau ou au pinceau</p> <p>PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles</p> <p>PROC12 Usage d'agents moussants dans la fabrication de matières plastiques alvéolaires ou expansés (mousses)</p> <p>PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage</p> <p>PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation</p> <p>PROC17 Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des opérations de travail du métal</p> <p>PROC18 Graissage/lubrification général(e) dans des conditions d'énergie cinétique élevée</p> <p>PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main</p> <p>PROC21 Manipulation à faible énergie et maniement de substances liées à/dans des matériaux ou articles</p> <p>PROC23 Opérations de traitement et de transfert ouvertes à très haute température</p> <p>PROC24 Traitement de haute énergie (mécanique) de substances liées à/dans des matériaux et/articles</p>
--------------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Montant annuel par site <40000 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 300 jours/ans

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques	Garder les écoulements de vidange dans un stockage fermé en attendant leur élimination ou en vue d'un recyclage ultérieur.
-------------------------	--

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Éviter le rejet dans l'environnement conformément aux dispositions légales.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.
Considérations relatives à l'élimination	Fournisseur extérieur

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

Industrial/professional use outdoors where opportunity for exposure requires use of gloves

État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires. PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles Comprend des concentrations jusqu'à 25 %. PROC21 Manipulation à faible énergie et maniement de substances liées à/dans des matériaux ou articles PROC22 Fabrication et traitement de minéraux et/ou de métaux à une très haute température PROC23 Opérations de traitement et de transfert ouvertes à très haute température PROC24 Traitement de haute énergie (mécanique) de substances liées à/dans des matériaux et/articles Comprend des concentrations jusqu'à 5 %.
<u>quantités utilisées</u>	Quantité par application: <1000 kg
<u>Fréquence et durée d'utilisation</u>	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
<u>autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur</u>	
Environnement	Extérieur
<u>Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets</u>	
Mesures de protection techniques	contrôler l'exposition potentielle par des mesures telles que systèmes encapsulés ou fermés, installations appropriées et entretenues et standard suffisant de ventilation. éteindre les systèmes et vider les conduites avant d'ouvrir l'installation. autant que possible, vider et rincer l'installation avant les travaux d'entretien. Quand il y a un potentiel d'exposition: Veiller à ce que le personnel concerné soit informé de la nature de l'exposition et des méthodes de base pour réduire l'exposition; Veiller à ce que l'équipement personnel adapté de protection soit disponible; Absorber les quantités répandues et éliminer les déchets en conformité avec les exigences légales; surveiller l'effectivité des mesures de contrôle; envisager la nécessité d'une surveillance de la santé; identifier et mettre en oeuvre des mesures de correction.
<u>Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition</u>	
Mesures d'organisation	On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles Limiter la teneur de la substance à 5 % , ou: Limiter la teneur de la substance à 25 % Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures. , ou: Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 1 heure. PROC21 Manipulation à faible énergie et maniement de substances liées à/dans des matériaux ou articles PROC22 Fabrication et traitement de minéraux et/ou de métaux à une très haute température PROC23 Opérations de traitement et de transfert ouvertes à très haute température PROC24 Traitement de haute énergie (mécanique) de substances liées à/dans des matériaux et/articles PROC25 Autres opérations de travail à chaud avec des métaux PROC26 Manipulation de substances solides inorganiques à température ambiante Limiter la teneur de la substance à 5 %
<u>Mesures de management du risque</u>	porter des gants (testés norme EN 374) et des protections oculaires appropriés. PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main ne pas appliquer sans gants. Port de gants de protection, résistant aux solvants conforme EN 374.
Information supplémentaire	Éviter les projections.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES utilisé.

Industrial/professional use outdoors where opportunity for exposure requires use of gloves

L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

si la mise à l'échelle détecte une condition avec une application incertaine (cad RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de sécurité de la substance spécifique à l'entreprise sont nécessaires. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- ECETOC TRA utilisé.
Exposition	Salarié - dermique : exposition <1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 5 mg/kg p.c. /jour, RCR <0.27 Salarié - par inhalation : exposition <25 ppm, DNEL 70 ppm, RCR <0.38

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

si la mise à l'échelle détecte une condition avec une application incertaine (cad RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de sécurité de la substance spécifique à l'entreprise sont nécessaires. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition
Industrial/professional use outdoors where opportunity for exposure requires use of gloves and respiratory protection

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	n-Butyl Methacrylate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119486394-28-XXXX
Numéro CAS	97-88-1
Numéro CE	202-615-1
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Industrial/professional use outdoors where opportunity for exposure requires use of gloves and respiratory protection
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles SU22 Utilisations professionnelles

Industrial/professional use outdoors where opportunity for exposure requires use of gloves and respiratory protection

Secteur d'utilisation

SU2a Exploitation minière (hors industries offshore)
 SU2b Industries offshore
 SU5 Fabrication de textiles, cuir, fourrure
 SU6a Fabrication de bois et produits à base de bois
 SU6b Fabrication de pulpe, papier et produits papetiers
 SU7 Imprimerie et reproduction d'enregistrements
 SU8 Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers)
 SU9 Fabrication de substances chimiques fines
 SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement
 SU11 Fabrication de produits en caoutchouc
 SU12 Fabrication de produits en matières plastiques, y compris formulation et conversion
 SU13 Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques, p. ex. plâtre, ciment
 SU14 Fabrication de métaux de base, y compris les alliages
 SU15 Fabrication de produits métalliques, à l'exclusion des machines et équipements
 SU16 Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, équipements électriques
 SU17 Fabrication générale, p. ex. machines, équipements, véhicules, autres matériels de transport
 SU18 Fabrication de meubles
 SU19 Bâtiment et travaux de construction
 SU20 Services de santé
 SU23 Fourniture d'électricité, de vapeur, de gaz, d'eau et traitement des eaux usées

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]

ERC1 Fabrication de la substance
 ERC2 Formulation dans un mélange
 ERC3 Formulation dans une matrice solide
 ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
 ERC5 Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article
 ERC6a Utilisation d'un intermédiaire
 ERC6b Utilisation d'un adjuvant de fabrication réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
 ERC6c Utilisation de monomères dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)
 ERC6d Utilisation de régulateurs de processus réactifs dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)
 ERC7 Utilisation industrielle de substances en systèmes clos
 ERC8b Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
 ERC8e Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
 ERC8f Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur)

Salarié

Industrial/professional use outdoors where opportunity for exposure requires use of gloves and respiratory protection

Catégories de processus	PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles PROC17 Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des opérations de travail du métal PROC18 Graissage/lubrification général(e) dans des conditions d'énergie cinétique élevée PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main PROC21 Manipulation à faible énergie et manient de substances liées à/dans des matériaux ou articles PROC22 Fabrication et traitement de minéraux et/ou de métaux à une très haute température PROC23 Opérations de traitement et de transfert ouvertes à très haute température PROC24 Traitement de haute énergie (mécanique) de substances liées à/dans des matériaux et/articles PROC25 Autres opérations de travail à chaud avec des métaux PROC26 Manipulation de substances solides inorganiques à température ambiante
--------------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Montant annuel par site <40000 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 300 jours/ans

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques	Garder les écoulements de vidange dans un stockage fermé en attendant leur élimination ou en vue d'un recyclage ultérieur.
-------------------------	--

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Éviter le rejet dans l'environnement conformément aux dispositions légales.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.
Considérations relatives à l'élimination	Fournisseur extérieur

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Quantité par application: <1000 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Industrial/professional use outdoors where opportunity for exposure requires use of gloves and respiratory protection

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Extérieur

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques contrôler l'exposition potentielle par des mesures telles que systèmes encapsulés ou fermés, installations appropriées et entretenues et standard suffisant de ventilation. éteindre les systèmes et vider les conduites avant d'ouvrir l'installation. autant que possible, vider et rincer l'installation avant les travaux d'entretien. Quand il y a un potentiel d'exposition: Veiller à ce que le personnel concerné soit informé de la nature de l'exposition et des méthodes de base pour réduire l'exposition; Veiller à ce que l'équipement personnel adapté de protection soit disponible; Absorber les quantités répandues et éliminer les déchets en conformité avec les exigences légales; surveiller l'effectivité des mesures de contrôle; envisager la nécessité d'une surveillance de la santé; identifier et mettre en oeuvre des mesures de correction. Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.
 PROC21 Manipulation à faible énergie et maniement de substances liées à/dans des matériaux ou articles
 PROC22 Fabrication et traitement de minéraux et/ou de métaux à une très haute température
 PROC23 Opérations de traitement et de transfert ouvertes à très haute température
 PROC24 Traitement de haute énergie (mécanique) de substances liées à/dans des matériaux et/articles
 PROC25 Autres opérations de travail à chaud avec des métaux
 PROC26 Manipulation de substances solides inorganiques à température ambiante
 Limiter la teneur de la substance à 5 %

Mesures de management du risque

porter des gants (testés norme EN 374) et des protections oculaires appropriés.
 port d'un appareil de protection respiratoire avec une efficacité de filtration minimale (exprimée en %) de: 90

Information supplémentaire Éviter les projections.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES utilisé.
 L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

si la mise à l'échelle détecte une condition avec une application incertaine (cad RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de sécurité de la substance spécifique à l'entreprise sont nécessaires. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.
Exposition Salarié - dermique : exposition <1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 5 mg/kg p.c. /jour, RCR <0.27
 Salarié - par inhalation : exposition <7 ppm, DNEL 70 ppm, RCR <0.11

Industrial/professional use outdoors where opportunity for exposure requires use of gloves and respiratory protection

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

si la mise à l'échelle détecte une condition avec une application incertaine (cad $RCR > 1$), des RMM supplémentaires ou une évaluation de sécurité de la substance spécifique à l'entreprise sont nécessaires. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition
Industrial/professional use indoors with low risk of exposure

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	n-Butyl Methacrylate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119486394-28-XXXX
Numéro CAS	97-88-1
Numéro CE	202-615-1
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Industrial/professional use indoors with low risk of exposure
------------------------	---

Industrial/professional use indoors with low risk of exposure

Catégories de produit chimique [PC]:

PC1 Adhésifs, produits d'étanchéité
PC2 Adsorbants
PC3 Produits d'assainissement de l'air
PC4 Produits antigel et de dégivrage
PC7 Métaux et alliages de base
PC8 Produits biocides
PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants
PC9b Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler
PC9c Peintures au doigt
PC12 Préparations pour gazon et jardin, incluant des fertilisants (- Engrais)
PC14 Produits de traitement des surfaces métalliques
PC15 Produits de traitement de surfaces non métalliques
PC18 Encres et toners
PC19 Intermédiaire
PC20 Adjuvants de fabrication tels que régulateurs de pH, floculants, précipitants, agents de neutralisation
PC21 Substances chimiques de laboratoire
PC23 Produits pour le traitement du cuir
PC24 Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage
PC26 Produits de traitement des papiers et cartons
PC28 Parfums, produits parfumés
PC29 Produits pharmaceutiques
PC30 Produits photochimiques
PC31 Produits lustrant et mélanges de cires
PC32 Préparations et composés à base de polymères
PC33 Semi-conducteurs
PC34 Colorants pour textiles et produits d'imprégnation
PC35 Produit de lavage et de nettoyage
PC37 Produits chimiques de traitement de l'eau
PC39 Cosmétiques, produits de soins personnels

Secteur principal

SU3 Utilisations industrielles
SU22 Utilisations professionnelles

Industrial/professional use indoors with low risk of exposure

Secteur d'utilisation

SU2a Exploitation minière (hors industries offshore)
 SU2b Industries offshore
 SU5 Fabrication de textiles, cuir, fourrure
 SU6a Fabrication de bois et produits à base de bois
 SU6b Fabrication de pulpe, papier et produits papetiers
 SU7 Imprimerie et reproduction d'enregistrements
 SU8 Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers)
 SU9 Fabrication de substances chimiques fines
 SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement
 SU11 Fabrication de produits en caoutchouc
 SU12 Fabrication de produits en matières plastiques, y compris formulation et conversion
 SU13 Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques, p. ex. plâtre, ciment
 SU14 Fabrication de métaux de base, y compris les alliages
 SU15 Fabrication de produits métalliques, à l'exclusion des machines et équipements
 SU16 Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, équipements électriques
 SU17 Fabrication générale, p. ex. machines, équipements, véhicules, autres matériels de transport
 SU18 Fabrication de meubles
 SU19 Bâtiment et travaux de construction
 SU20 Services de santé
 SU23 Fourniture d'électricité, de vapeur, de gaz, d'eau et traitement des eaux usées

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]

ERC1 Fabrication de la substance
 ERC2 Formulation dans un mélange
 ERC3 Formulation dans une matrice solide
 ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
 ERC5 Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article
 ERC6a Utilisation d'un intermédiaire
 ERC6b Utilisation d'un adjuvant de fabrication réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
 ERC6c Utilisation de monomères dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)
 ERC6d Utilisation de régulateurs de processus réactifs dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)
 ERC7 Utilisation industrielle de substances en systèmes clos
 ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
 ERC8b Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
 ERC8c Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en intérieur)
 ERC11a Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en intérieur)

Salarié

Industrial/professional use indoors with low risk of exposure

Catégories de processus	<p>PROC12 Usage d'agents moussants dans la fabrication de matières plastiques alvéolaires ou expansés (mousses)</p> <p>PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire</p> <p>PROC21 Manipulation à faible énergie et maniement de substances liées à/dans des matériaux ou articles</p> <p>PROC22 Fabrication et traitement de minéraux et/ou de métaux à une très haute température</p> <p>PROC23 Opérations de traitement et de transfert ouvertes à très haute température</p> <p>PROC24 Traitement de haute énergie (mécanique) de substances liées à/dans des matériaux et/articles</p> <p>PROC25 Autres opérations de travail à chaud avec des métaux</p> <p>PROC26 Manipulation de substances solides inorganiques à température ambiante</p>
--------------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Montant annuel par site <40000 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 300 jours/ans

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques Garder les écoulements de vidange dans un stockage fermé en attendant leur élimination ou en vue d'un recyclage ultérieur.

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Éviter le rejet dans l'environnement conformément aux dispositions légales.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

Considérations relatives à l'élimination Fournisseur extérieur

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Contrôle de l'exposition de l'ouvrier

Catégories de processus

PROC12 Usage d'agents moussants dans la fabrication de matières plastiques alvéolaires ou expansés (mousses)

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Propriétés du produit

État Liquide

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Quantité par application: <1000 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Industrial/professional use indoors with low risk of exposure

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement	Intérieur
Taille de l'espace:	Comprend l'application dans un espace de 20 m ³ .
Taux de ventilation	Vérifier qu'il y a suffisamment d'air frais pour la dilution et l'élimination des poussières, de la fumée et des vapeurs. On recommande un 5 à 15 changements d'air par heure en faisant du courant d'air.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	contrôler l'exposition potentielle par des mesures telles que systèmes encapsulés ou fermés, installations appropriées et entretenues et standard suffisant de ventilation. éteindre les systèmes et vider les conduites avant d'ouvrir l'installation. autant que possible, vider et rincer l'installation avant les travaux d'entretien. Quand il y a un potentiel d'exposition: Veiller à ce que le personnel concerné soit informé de la nature de l'exposition et des méthodes de base pour réduire l'exposition; Veiller à ce que l'équipement personnel adapté de protection soit disponible; Absorber les quantités répandues et éliminer les déchets en conformité avec les exigences légales; surveiller l'effectivité des mesures de contrôle; envisager la nécessité d'une surveillance de la santé; identifier et mettre en oeuvre des mesures de correction.
---	--

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. SU22 Utilisations professionnelles PROC12 Usage d'agents moussants dans la fabrication de matières plastiques alvéolaires ou expansés (mousses) Limiter la teneur de la substance à 5 % , ou: Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 1 heure.
-------------------------------	--

Mesures de management du risque

porter des gants (testés norme EN 374) et des protections oculaires appropriés.

Information supplémentaire	Éviter les projections.
-----------------------------------	-------------------------

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 2)

Contrôle de l'exposition de l'ouvrier

Catégories de processus	PROC21 Manipulation à faible énergie et maniement de substances liées à/dans des matériaux ou articles PROC23 Opérations de traitement et de transfert ouvertes à très haute température PROC24 Traitement de haute énergie (mécanique) de substances liées à/dans des matériaux et/articles PROC25 Autres opérations de travail à chaud avec des métaux PROC26 Manipulation de substances solides inorganiques à température ambiante
--------------------------------	--

Propriétés du produit

État	solide
Informations sur la concentration	Concentration de la substance dans le produit: 5%

quantités utilisées

Quantité par application: <1000 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Industrial/professional use indoors with low risk of exposure

Environnement	Intérieur
Taille de l'espace:	Comprend l'application dans un espace de 20 m ³ .
Taux de ventilation	Vérifier qu'il y a suffisamment d'air frais pour la dilution et l'élimination des poussières, de la fumée et des vapeurs. On recommande un 5 à 15 changements d'air par heure en faisant du courant d'air.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	contrôler l'exposition potentielle par des mesures telles que systèmes encapsulés ou fermés, installations appropriées et entretenues et standard suffisant de ventilation. éteindre les systèmes et vider les conduites avant d'ouvrir l'installation. autant que possible, vider et rincer l'installation avant les travaux d'entretien. Quand il y a un potentiel d'exposition: Veiller à ce que le personnel concerné soit informé de la nature de l'exposition et des méthodes de base pour réduire l'exposition; Veiller à ce que l'équipement personnel adapté de protection soit disponible; Absorber les quantités répandues et éliminer les déchets en conformité avec les exigences légales; surveiller l'effectivité des mesures de contrôle; envisager la nécessité d'une surveillance de la santé; identifier et mettre en oeuvre des mesures de correction.
---	--

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.
-------------------------------	--

Mesures de management du risque

porter des gants (testés norme EN 374) et des protections oculaires appropriés.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- EUSES utilisé. L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.
-----------------------------	---

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

si la mise à l'échelle détecte une condition avec une application incertaine (cad RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de sécurité de la substance spécifique à l'entreprise sont nécessaires. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- ECETOC TRA utilisé.
Exposition	Salarié - dermique : exposition <0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 5 mg/kg p.c. /jour, RCR <0.07 Salarié - par inhalation : exposition <7 ppm, DNEL 70 ppm, RCR <0.1

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

si la mise à l'échelle détecte une condition avec une application incertaine (cad RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de sécurité de la substance spécifique à l'entreprise sont nécessaires. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition

Industrial/professional use indoors where opportunity for exposure requires use of gloves

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	n-Butyl Methacrylate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119486394-28-XXXX
Numéro CAS	97-88-1
Numéro CE	202-615-1
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Industrial/professional use indoors where opportunity for exposure requires use of gloves
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles
Secteur d'utilisation	SU1 Agriculture, sylviculture, pêche SU2 Exploitation minière (incluant l'industrie off-shore) SU5 Fabrication de textiles, cuir, fourrure SU6a Fabrication de bois et produits à base de bois SU6b Fabrication de pulpe, papier et produits papetiers SU7 Imprimerie et reproduction d'enregistrements SU8 Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers) SU9 Fabrication de substances chimiques fines SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement SU11 Fabrication de produits en caoutchouc SU12 Fabrication de produits en matières plastiques, y compris formulation et conversion SU13 Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques, p. ex. plâtre, ciment SU14 Fabrication de métaux de base, y compris les alliages SU15 Fabrication de produits métalliques, à l'exclusion des machines et équipements SU16 Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, équipements électriques SU17 Fabrication générale, p. ex. machines, équipements, véhicules, autres matériels de transport SU18 Fabrication de meubles SU19 Bâtiment et travaux de construction SU20 Services de santé SU23 Fourniture d'électricité, de vapeur, de gaz, d'eau et traitement des eaux usées

Industrial/professional use indoors where opportunity for exposure requires use of gloves

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]

- ERC1 Fabrication de la substance
- ERC2 Formulation dans un mélange
- ERC3 Formulation dans une matrice solide
- ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
- ERC5 Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article
- ERC6a Utilisation d'un intermédiaire
- ERC6b Utilisation d'un adjuvant de fabrication réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
- ERC6c Utilisation de monomères dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)
- ERC6d Utilisation de régulateurs de processus réactifs dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)
- ERC7 Utilisation industrielle de substances en systèmes clos
- ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
- ERC8e Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
- ERC8f Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur)

Salarié

Catégories de processus

- PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
- PROC5 Mélange dans des processus par lots
- PROC6 Opérations de calandrage
- PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles
- PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
- PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
- PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
- PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
- PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
- PROC12 Usage d'agents moussants dans la fabrication de matières plastiques alvéolaires ou expansés (mousses)
- PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage
- PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation
- PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
- PROC17 Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des opérations de travail du métal
- PROC18 Graissage/lubrification général(e) dans des conditions d'énergie cinétique élevée
- PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main
- PROC21 Manipulation à faible énergie et maniement de substances liées à/dans des matériaux ou articles
- PROC22 Fabrication et traitement de minéraux et/ou de métaux à une très haute température
- PROC23 Opérations de traitement et de transfert ouvertes à très haute température
- PROC24 Traitement de haute énergie (mécanique) de substances liées à/dans des matériaux et/articles
- PROC25 Autres opérations de travail à chaud avec des métaux
- PROC26 Manipulation de substances solides inorganiques à température ambiante

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

Industrial/professional use indoors where opportunity for exposure requires use of gloves

État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.
<u>quantités utilisées</u>	Montant annuel par site <40000 tonnes
<u>Fréquence et durée d'utilisation</u>	Jours d'émission: 300 jours/ans
<u>Mesures de management du risque</u>	
Bonnes pratiques	Garder les écoulements de vidange dans un stockage fermé en attendant leur élimination ou en vue d'un recyclage ultérieur.
<u>Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques</u>	Éviter le rejet dans l'environnement conformément aux dispositions légales.
<u>Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets</u>	
Traitement des déchets	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.
Considérations relatives à l'élimination	Fournisseur extérieur

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

<u>Propriétés du produit</u>	
État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires. PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles Comprend des concentrations jusqu'à 25 %.
<u>quantités utilisées</u>	Quantité par application: <1000 kg
<u>Fréquence et durée d'utilisation</u>	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
<u>autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur</u>	
Environnement	Extérieur
<u>Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets</u>	
Mesures de protection techniques	Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur.
<u>Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition</u>	

Industrial/professional use indoors where opportunity for exposure requires use of gloves

Mesures d'organisation	<p>On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.</p> <p>PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles PROC17 Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des opérations de travail du métal PROC18 Graissage/lubrification général(e) dans des conditions d'énergie cinétique élevée Limiter la teneur de la substance à 5 % , ou: Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 1 heure.</p> <p>PROC21 Manipulation à faible énergie et manieient de substances liées à/dans des matériaux ou articles PROC22 Fabrication et traitement de minéraux et/ou de métaux à une très haute température PROC23 Opérations de traitement et de transfert ouvertes à très haute température PROC24 Traitement de haute énergie (mécanique) de substances liées à/dans des matériaux et/articles PROC25 Autres opérations de travail à chaud avec des métaux PROC26 Manipulation de substances solides inorganiques à température ambiante Limiter la teneur de la substance à 5 %</p>
-------------------------------	--

Mesures de management du risque

porter des gants (testés norme EN 374) et des protections oculaires appropriés.
ne pas appliquer sans gants.
Port de gants de protection, résistant aux solvants conforme EN 374.

Information supplémentaire Éviter les projections.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	<p>Modèle- EUSES utilisé.</p> <p>L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.</p>
-----------------------------	--

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

si la mise à l'échelle détecte une condition avec une application incertaine (cad RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de sécurité de la substance spécifique à l'entreprise sont nécessaires. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- ECETOC TRA utilisé.
Exposition	<p>Salarié - dermique : exposition <1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 5 mg/kg p.c. /jour, RCR <0.27</p> <p>Salarié - par inhalation : exposition <30 ppm, DNEL 70 ppm, RCR <0.45</p>

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

si la mise à l'échelle détecte une condition avec une application incertaine (cad RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de sécurité de la substance spécifique à l'entreprise sont nécessaires. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition

Industrial/professional use indoors where opportunity for exposure requires use of gloves and respiratory protection

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	n-Butyl Methacrylate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119486394-28-XXXX
Numéro CAS	97-88-1
Numéro CE	202-615-1
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Industrial/professional use indoors where opportunity for exposure requires use of gloves and respiratory protection
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles SU22 Utilisations professionnelles

Industrial/professional use indoors where opportunity for exposure requires use of gloves and respiratory protection

Secteur d'utilisation

SU1 Agriculture, sylviculture, pêche
 SU2a Exploitation minière (hors industries offshore)
 SU2b Industries offshore
 SU5 Fabrication de textiles, cuir, fourrure
 SU6a Fabrication de bois et produits à base de bois
 SU6b Fabrication de pulpe, papier et produits papetiers
 SU7 Imprimerie et reproduction d'enregistrements
 SU8 Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers)
 SU9 Fabrication de substances chimiques fines
 SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement
 SU11 Fabrication de produits en caoutchouc
 SU12 Fabrication de produits en matières plastiques, y compris formulation et conversion
 SU13 Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques, p. ex. plâtre, ciment
 SU14 Fabrication de métaux de base, y compris les alliages
 SU15 Fabrication de produits métalliques, à l'exclusion des machines et équipements
 SU16 Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, équipements électriques
 SU17 Fabrication générale, p. ex. machines, équipements, véhicules, autres matériels de transport
 SU18 Fabrication de meubles
 SU19 Bâtiment et travaux de construction
 SU20 Services de santé
 SU23 Fourniture d'électricité, de vapeur, de gaz, d'eau et traitement des eaux usées

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]

ERC1 Fabrication de la substance
 ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
 ERC5 Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article
 ERC6a Utilisation d'un intermédiaire
 ERC6b Utilisation d'un adjuvant de fabrication réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
 ERC6c Utilisation de monomères dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)
 ERC6d Utilisation de régulateurs de processus réactifs dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)
 ERC7 Utilisation industrielle de substances en systèmes clos
 ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
 ERC8b Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
 ERC8c Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en intérieur)
 ERC9a Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en intérieur)

Salarié

Industrial/professional use indoors where opportunity for exposure requires use of gloves and respiratory protection

Catégories de processus	PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles
	PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
	PROC17 Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des opérations de travail du métal
	PROC18 Graissage/lubrification général(e) dans des conditions d'énergie cinétique élevée
	PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main
	PROC21 Manipulation à faible énergie et manient de substances liées à/dans des matériaux ou articles
	PROC22 Fabrication et traitement de minéraux et/ou de métaux à une très haute température
	PROC23 Opérations de traitement et de transfert ouvertes à très haute température
	PROC24 Traitement de haute énergie (mécanique) de substances liées à/dans des matériaux et/articles
	PROC25 Autres opérations de travail à chaud avec des métaux
PROC26 Manipulation de substances solides inorganiques à température ambiante	

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Montant annuel par site <40000 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 300 jours/ans

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques	Garder les écoulements de vidange dans un stockage fermé en attendant leur élimination ou en vue d'un recyclage ultérieur.
-------------------------	--

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Éviter le rejet dans l'environnement conformément aux dispositions légales.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.
Considérations relatives à l'élimination	Fournisseur extérieur

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Quantité par application: <1000 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Industrial/professional use indoors where opportunity for exposure requires use of gloves and respiratory protection

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement	Intérieur
Taille de l'espace:	Comprend l'application dans un espace de 20 m ³ .
Taux de ventilation	Vérifier qu'il y a suffisamment d'air frais pour la dilution et l'élimination des poussières, de la fumée et des vapeurs. On recommande un 5 à 15 changements d'air par heure en faisant du courant d'air.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	contrôler l'exposition potentielle par des mesures telles que systèmes encapsulés ou fermés, installations appropriées et entretenues et standard suffisant de ventilation. éteindre les systèmes et vider les conduites avant d'ouvrir l'installation. autant que possible, vider et rincer l'installation avant les travaux d'entretien. Quand il y a un potentiel d'exposition: Veiller à ce que le personnel concerné soit informé de la nature de l'exposition et des méthodes de base pour réduire l'exposition; Veiller à ce que l'équipement personnel adapté de protection soit disponible; Absorber les quantités répandues et éliminer les déchets en conformité avec les exigences légales; surveiller l'effectivité des mesures de contrôle; envisager la nécessité d'une surveillance de la santé; identifier et mettre en oeuvre des mesures de correction.
---	--

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. PROC21 Manipulation à faible énergie et maniement de substances liées à/dans des matériaux ou articles PROC22 Fabrication et traitement de minéraux et/ou de métaux à une très haute température PROC23 Opérations de traitement et de transfert ouvertes à très haute température PROC24 Traitement de haute énergie (mécanique) de substances liées à/dans des matériaux et/articles PROC25 Autres opérations de travail à chaud avec des métaux PROC26 Manipulation de substances solides inorganiques à température ambiante Limiter la teneur de la substance à 5 %
-------------------------------	---

Mesures de management du risque

Information supplémentaire	porter des gants (testés norme EN 374) et des protections oculaires appropriés. port d'un appareil de protection respiratoire avec une efficacité de filtration minimale (exprimée en %) de: 90 PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles PROC17 Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des opérations de travail du métal PROC18 Graissage/lubrification général(e) dans des conditions d'énergie cinétique élevée port d'un appareil de protection respiratoire avec une efficacité de filtration minimale (exprimée en %) de: 90
Information supplémentaire	Éviter les projections.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- EUSES utilisé. L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.
-----------------------------	---

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

Industrial/professional use indoors where opportunity for exposure requires use of gloves and respiratory protection

si la mise à l'échelle détecte une condition avec une application incertaine (cad RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de sécurité de la substance spécifique à l'entreprise sont nécessaires. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- ECETOC TRA utilisé.
Exposition	Salarié - dermique : exposition <1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 5 mg/kg p.c. /jour, RCR <0.27 Salarié - par inhalation : exposition <10 ppm, DNEL 70 ppm, RCR <0.15

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

si la mise à l'échelle détecte une condition avec une application incertaine (cad RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de sécurité de la substance spécifique à l'entreprise sont nécessaires. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition Consumer Use

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	n-Butyl Methacrylate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119486394-28-XXXX
Numéro CAS	97-88-1
Numéro CE	202-615-1
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Consumer Use
-----------------	--------------

Consumer Use

Catégories de produit chimique [PC]:

PC1 Adhésifs, produits d'étanchéité
 PC2 Adsorbants
 PC3 Produits d'assainissement de l'air
 PC4 Produits antigel et de dégivrage
 PC7 Métaux et alliages de base
 PC8 Produits biocides
 PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants
 PC9b Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler
 PC9c Peintures au doigt
 PC12 Préparations pour gazon et jardin, incluant des fertilisants (- Engrais)
 PC14 Produits de traitement des surfaces métalliques
 PC15 Produits de traitement de surfaces non métalliques
 PC18 Encres et toners
 PC19 Intermédiaire
 PC20 Adjuvants de fabrication tels que régulateurs de pH, floculants, précipitants, agents de neutralisation
 PC21 Substances chimiques de laboratoire
 PC23 Produits pour le traitement du cuir
 PC24 Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage
 PC26 Produits de traitement des papiers et cartons
 PC28 Parfums, produits parfumés
 PC29 Produits pharmaceutiques
 PC30 Produits photochimiques
 PC31 Produits lustrant et mélanges de cires
 PC32 Préparations et composés à base de polymères
 PC33 Semi-conducteurs
 PC34 Colorants pour textiles et produits d'imprégnation
 PC35 Produit de lavage et de nettoyage
 PC37 Produits chimiques de traitement de l'eau
 PC39 Cosmétiques, produits de soins personnels

Catégories d'articles [AC]

AC1-1 Véhicules privés et motos
 AC1-2 Autres véhicules: trains, aéronefs, navires, bateaux, camions et tout équipement de transport associé.
 AC2 Machines, appareils mécaniques, articles électriques/électroniques
 AC3 Piles et accumulateurs électriques
 AC4 Articles en pierre, plâtre, ciment, verre et céramique
 AC5-1 Tissus, textiles et habillement: literie et vêtements
 AC5-2 Tissus, textiles et habillement: rideaux, tissus d'ameublement, tapis/revêtements de sol, couvertures
 AC6 Articles en cuir
 AC7 Articles métalliques
 AC8-1 Produits en papier: papier cellulosique, serviettes, vaisselle jetable, couches, produits d'hygiène féminine, produits pour l'incontinence de l'adulte, papier à lettre
 AC8-2 Produits en papier: journal.
 AC10-2 Produits en caoutchouc: revêtements de sol
 AC10-5 Autres produits courants en caoutchouc
 AC11 Articles en bois
 AC11-2 Articles en bois: meubles.
 AC13-1 Produits en matière plastique pour professionnels ou particuliers comme vaisselle à usage unique, récipients pour produits alimentaires, emballages alimentaires, biberons
 AC13-2 Produits en matière plastique: revêtements de sol.
 AC13-3 Produits en matière plastique: jouets.
 AC31 Vêtements parfumés

Secteur principal

SU21 Utilisations par des consommateurs

Consumer Use

Secteur d'utilisation	SU19 Bâtiment et travaux de construction SU20 Services de santé SU22 Utilisations professionnelles SU23 Fourniture d'électricité, de vapeur, de gaz, d'eau et traitement des eaux usées
------------------------------	--

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8b Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8c Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en intérieur) ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur) ERC8e Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur) ERC8f Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur) ERC10a Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en extérieur) ERC11a Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en intérieur)
---	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Mesures de management du risque

Information supplémentaire Éviter les projections.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 5 %. Sauf indications contraires.

quantités utilisées

tonnage annuel du site (tonnes/année): <2.5

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques Pas de déversement de la substance dans les eaux d'égout

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Considérations relatives à l'élimination collecter des déchets et les éliminer selon la réglementation locale. Les déchets ménagers solides (par ex. emballages de produits) doivent être éliminés dans une décharge communale d'ordures ménagères.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

Propriétés du produit

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 5 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Taille de l'espace: Comprend l'application dans un espace de 20 m³.

Consumer Use

Taux de ventilation Vérifier qu'il y a suffisamment d'air frais pour la dilution et l'élimination des poussières, de la fumée et des vapeurs. On recommande un 5 à 15 changements d'air par heure en faisant du courant d'air.

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Aucunes mesures spécifiques de gestion des risques sur les conditions d'exploitation constatées.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES utilisé.

L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

si la mise à l'échelle détecte une condition avec une application incertaine (cad RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de sécurité de la substance spécifique à l'entreprise sont nécessaires. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en oeuvre.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

si la mise à l'échelle détecte une condition avec une application incertaine (cad RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de sécurité de la substance spécifique à l'entreprise sont nécessaires. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Product Application Policy

To whom it may concern

Inappropriate uses of methacrylate monomers

For reasons of health and safety, [Univar](#) and its supplier Lucite International will not knowingly supply methacrylate monomers for use in certain applications. In order to maintain a high level of awareness amongst customers, sales agents and distributors (including re-sellers and re-packagers) of [Univar](#) and its supplier Lucite International, we are writing to remind you of two such applications which have been confirmed by the manufacturer Lucite to not be suitable applications for methacrylate monomers.

1. Cosmetic Applications.

Lucite and Univar have become aware of cases of Methacrylate ester monomers being used with a resin to repair or fix cosmetic fingernails onto real fingernails. Methacrylate esters are not suitable for this purpose as they are typically classified as irritating to the skin, eyes and respiratory system and may cause skin sensitization. Cross sensitization between methacrylate esters could also occur. Methacrylic acid is overtly skin corrosive. Lucite International methacrylate monomers must NEVER be used in or supplied for this application.

This policy is summarized in the Safety Data Sheet.

2. Medical Applications involving liquid unreacted monomers.

[Univar](#) and supplier Lucite International will also not knowingly supply methacrylate monomers into applications where the monomer is implanted in, or applied to, the human body i.e. where there is direct use of the liquid monomer itself (with or without formulation) into the human body or into contact with internal body fluids or tissues.

Lucite International has performed no clinical testing on the use of methacrylate monomers in any medical application and has no data to support the use of methacrylate monomers in any medical application. Lucite International has neither sought, nor received, approval from any regulatory agency for the use of methacrylate monomers in implantation in the human body or in contact with internal body fluids or tissue. Lucite International methacrylate monomers must NEVER be used in or supplied for this application.

This policy is summarized in the Safety Data Sheet.

[Univar](#) and supplier Lucite International require their customers to understand this policy and agreement to it to not use, supply or otherwise distribute methacrylate monomers for use in these applications.

Please note Univar warrants that the products supplied meet the agreed specification but does not offer warranties as to fitness for purpose. You must rely on your own testing in order to ascertain fitness for your intended purpose.

Yours sincerely,

[Univar](#)

Product Stewardship